

MAXIimizer

la performance

à son **maximum**

100%

éligible à
l'assurance vie

capital
garanti

FCP garanti,
agréé par la COB
le 5 avril 2002

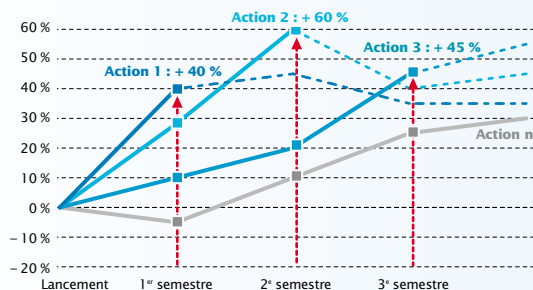


le Placement Maximum

Maximizer est le premier d'une nouvelle génération de Fonds Communs de Placement. Indexé sur un panier de 20 actions, il met en œuvre **un mécanisme doublement innovant** pour vous offrir en 8 ans la performance maximale de votre panier, tout en préservant votre capital initialement investi.

la meilleure action chaque semestre

- Première innovation, Maximizer met en œuvre un mécanisme de **capture régulière des meilleures actions**.
- En effet, chaque semestre, la performance de la meilleure action depuis le lancement (15 juillet 2002) est mémorisée jusqu'à l'échéance. Pour une sécurité accrue, une performance négative serait systématiquement ramenée à zéro.
- C'est la **garantie de bénéficiers** des cycles sectoriels et géographiques aux **moments les plus opportuns**.



20 actions internationales de premier plan

- Une des clés de constitution du panier d'actions a été de répondre à un objectif de **diversification géographique et sectorielle**.
- Ainsi, le panier compte 20 des plus grandes capitalisations boursières mondiales, représentant les principaux secteurs de l'économie sur les 3 grandes places boursières : Europe, Etats-Unis et Japon.
 - Elles appartiennent à l'indice boursier de référence de leur pays et bénéficient toutes d'un consensus largement positif des plus grands bureaux d'analyse mondiaux.

la performance maximale du panier atteinte en cours de vie

- Chaque semestre, la performance du panier depuis le lancement est calculée, en prenant en compte les performances des actions mémorisées.
- Maximizer met en œuvre un deuxième mécanisme exclusif de "cliquets".
➔ **À l'échéance, Maximizer vous offre, en plus du capital initialement investi, la performance maximale du panier atteinte sur la durée de 8 ans.**

- **Ce mécanisme optimise à la fois :**
 - **La performance**, car grâce à Maximizer, vous êtes sûr de ne jamais subir les éventuels retournements de marché sur la durée ;
 - **La sécurité**, puisqu'à chaque semestre qui passe, durant toute la durée de vie, vous savez combien vous recevrez au minimum à l'échéance, en plus de votre capital initialement investi.

des résultats historiques sans égal

- **3 700 simulations** ont été réalisées sur des fonds similaires arrivant à échéance tous les jours ouvrés des 14 dernières années.
- Historiquement, **le rendement moyen de votre investissement aurait été de 9,29 %¹**.

et toujours plus de sécurité

- **Maximizer garantit à 100 % votre mise de départ²**.
- Les calculs de performance et votre capital sont garantis par la Société Générale.
- Maximizer a reçu l'agrément de la COB le 5 avril 2002 ; il est géré par Lyxor Asset Management, filiale à 100 % de la Société Générale.

¹ les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
² hors prélèvements liés au cadre fiscal de l'investissement.

Quand souscrire ?

- **Pour bénéficier pleinement des garanties et performances** offertes par Maximizer, les souscriptions doivent être reçues **avant le 15 juillet 2002.**
- Après cette date, les souscriptions sont toujours possibles. Les conditions diffèrent car le fonds se valorise dès lors en fonction des marchés financiers.
- **Renseignez-vous auprès de votre conseiller** pour en connaître les modalités.



➔ Coordonnées de votre conseiller

SG n'agit pas en tant que conseiller et ne peut être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit, résultant de la souscription ou de l'acquisition de ce produit. Les investisseurs devront procéder à leur propre analyse des risques et devront consulter préalablement leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel.

demande
prioritaire

d'information

MAXImizer

▶ **Oui**, je suis intéressé(e) par Maximizer et souhaite obtenir, sans engagement de ma part, des informations complémentaires.

▶ **Mes coordonnées**

Mme Mlle M.

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Tél. bureau

Tél. domicile

Profession

▶ **Merci de retourner cette demande d'information prioritaire au conseiller dont les coordonnées figurent au dos du dépliant.**

